



Régime indemnitaire de la filière sociale et des infirmiers de l'Intérieur : un vrai SCANDALE !

Le Ministre de l'Intérieur et le Ministre de la Transformation et de la Fonction Publiques humilient encore une fois les personnels de soutien qui viennent en aide chaque jour à l'ensemble de communauté de travail qu'ils soient agents, cadres ou policiers.

La nouvelle Instruction du 16 janvier 2023 relative aux modalités de gestion de l'IFSE des assistants et conseillers techniques de service social vient le confirmer !

- pour les assistants de service social : **+324,85 € /an**
- pour les conseillères techniques : **+670 € /an**
- pour les infirmiers : **0 € !**

Alors que le Ministre et la DRH MI avaient l'opportunité d'augmenter les IFSE de manière significative et réduire les écarts inacceptables entre corps de cat A ... c'est le NEANT. !



Voici quelques chiffres des socles IFSE province de la **cat A (groupe 1)** au MI :

Attaché : 9935 €/an
Ingénieur SIC de base : 9120 €/an
Ingénieur Technique de base : 8240€/an
Conseillers techniques de service social : 8804 €/an
Assistants de service social : 7040 € /an

Pire...un Infirmier de cat A ou B : 5000 € /an
En CAT B secrétaire administratif : 6429 €

L'écart est donc de 2745 € / an entre un ASS et un attaché de même catégorie et seulement de 611 € avec un SA de cat B ...

**Pour les CTSS l'écart est de 1131€ avec un attaché de groupe 1 ...
Pour les infirmiers de cat A c'est le bouquet 4785 € de moins qu'un attaché !**



Il n'y a pas comme une INJUSTICE flagrante ?

**MÉPRIS de CLASSE ? MÉPRIS de nos MÉTIERS ?
JUSTIFICATION SEXISTE en raison de sa composition à 95% de FEMMES ?
On s'interroge !**

Nous demandons **une augmentation immédiate et significative** au MI des socles et pour tous les assistants de service social, les infirmiers et les conseillers techniques.

Un syndicat toujours à vos côtés !



FO PRÉFECTURES
ET DES SERVICES
DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

FSMI
FORCE OUVRIÈRE

